

# COMMUNE DE SCHLIERBACH



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019

Date de convocation 19 mars 2019

Président de séance : M. JUCHS Bernard, Maire.

Présents : BRISSIEUX Yann, BUBENDORFF Jean-Luc, CAPOZIO Marie, DEVEY Annie, FONT Christine, GEORGES Mathilde, GOETTELMANN Sylvie, GUTHLIN Daniel, LEHR Claude, KESSLER Evelyne, OTT Gérard, SCHERRER Maurice, SEEL Robert.

Absents excusés :

Pouvoir : Néant.

Démissionnaire : D'AMICO Lucette

### ORDRE DU JOUR

1. Audit chauffage salle des fêtes
2. Urbanisme
3. CA 2018
4. BP 2019
5. Subventions aux associations
6. Cotisation AMHR 2019
7. Clôture espace sportif
8. Fenêtres Mairie
9. Cabanons de Noël
10. Participation citoyenne – sécurité dans le village
11. Interdiction poids lourds à Habsheim
12. Divers

Secrétaire de séance : LITZLER Mathieu

#### COMPTE RENDU du 4 février 2019

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 4 février 2019.

#### POINT 01 : AUDIT CHAUFFAGE SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un audit du fonctionnement global du chauffage de la salle des fêtes a été réalisé par le bureau d'études thermiques WEST Sàrl de Bitschwiller-les-Thann.

Le Bureau d'études présente au Conseil Municipal son audit et les conclusions sur le fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et les conclusions de cet audit, reporte à la prochaine réunion la décision sur les éventuelles modifications apportées au système de chauffage.

## **POINT 02 : URBANISME**

### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- Monsieur GIRADIER Nicolas – garage rue de Kembs
- Monsieur MORTAISE Jean-Stéphane – maison d'habitation rue de Landser
- Maisons Stéphane BERGER – rue des Vignobles
- Madame MONSCIANI – maison d'habitation rue de la Gare
- Madame LIEBIS Viviane – maison d'habitation rue du Kaegy
- Monsieur RISCH Thierry – garages rue de Kembs
- Monsieur METZGER Christophe – rue Ste Barbe
- GIPA SASU – résidence rue des Violettes

## **POINT 03 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018**

Le Conseil municipal, après l'avoir examiné, approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 arrêté comme suit :

### **BUDGET PRINCIPAL**

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	895 239,82 €
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	1 049 071,17 €
- <i>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</i> :	153831,35 €
RESULTAT DE CLOTURE	: + <b>679 396,37 €</b>

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT	: 228 204,80 €
- RECETTES D'INVESTISSEMENT	: 76 237,85 €
- <i>DEFICIT D'INVESTISSEMENT</i> :	151 966,95 €
RESULTAT DE CLOTURE :	- <b>117 458,46 €</b>

Le Conseil municipal approuve également à l'unanimité le compte de gestion 2018 arrêté au même résultat.

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018**

Le Conseil Municipal, constatant que les comptes administratifs font apparaître un déficit d'investissement de 117 458,46 € et un excédent de fonctionnement de 679 396,37 € ;

décide d'affecter :

- la somme de 117 458,46 € en recettes d'investissement, compte 001 ;
- la somme de 561 937,91 € en recettes de fonctionnement, compte 002 ;

## **POINT 04: BUDGET PRIMITIF 2019**

Le Conseil municipal, après l'avoir examiné, vote à l'unanimité le Budget Primitif de 2018 arrêté comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 613 121,37 €  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 613 121,37 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 658 008,46 €  
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 658 008,46 €

Le Conseil Municipal décide également de maintenir les taux des taxes pour 2019, à savoir :

Taxe d'habitation : 20,33  
Taxe foncière (bâti) : 16,29  
Taxe foncière (non bâti) : 84,93

## **POINT 05 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote comme suit les subventions accordées aux associations pour l'année 2019 :

- ACL : 1700 €	- Chorale Sainte-Cécile : 40 €
- AS Schlierbach : 1360 €	- La source : 40 €
- Orchestre d'Harmonie : 460 €	- Pétanque Club : 40 €
- Amicale des sapeurs-pompiers : 40 €	- Association Saint-Léger : 40 €
- Soleil d'Automne : 240 €	- Crécelles et murmures : 40 €
- Les Amis de Lauzun : 100 €	- La Note Bleue : 40 €
- Art Humanitaire : 3040 € dont 1360 € pour Boule de Poils	- Passion Vitesse : 40 €
- Les lutins de la planchette : 75 €	- Syndicat des apiculteurs : 40 €
- Knackes Wackis : 170 €	- Passé simple : 80 €

Le montant total des subventions allouées aux associations pour 2019 s'élève donc à 7585 €.

## **POINT 06 : COTISATION 2019 ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du montant de la cotisation à l'association des Maires du Haut-Rhin qui s'élève à 547,74 € pour 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au paiement de cette cotisation et impute la dépense au budget 2019.

## **POINT 07 : CLOTURE ESPACE SPORTIF**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait donné son accord pour l'établissement de devis pour la fermeture par une clôture de l'espace sportif (terrain de pétanque, terrains de football, multisports) afin d'interdire l'accès aux véhicules et vélos dans un souci de tranquillité et de préservation des lieux.

Plusieurs devis ont été demandés et celui qui correspond le plus aux attentes au niveau de la qualité et robustesse du matériel est proposé à 49 507,20 € comprenant 270 ml de panneau de clôture, 3 portails ainsi qu'un tourniquet PMR.

Le Conseil Municipal, décide l'inscription au Budget 2019 d'un montant de 50 000 €. Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention au Conseil Départemental.

Les devis seront examinés ultérieurement et feront l'objet d'une décision du Conseil Municipal portant sur le choix du matériel et sur le prestataire une fois le montant des subventions connu.

## **POINT 08 : FENETRES MAIRIE**

Monsieur le Maire rappelle que le remplacement des fenêtres de la Mairie avait été décidé en 2 phases, une en 2018 et l'autre en 2019.

Le devis présenté par l'entreprise LG Promotion de Schlierbach s'élève à 31 406 € HT et comprend 22 fenêtres et 2 volets. Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 50 % par Saint-Louis Agglomération dans le cadre des Fonds de concours.

Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal sur le remplacement des fenêtres des toilettes. Il s'agit de 6 fenêtres en bois plutôt en bon état et leur remplacement s'élève à 6686 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide le remplacement des fenêtres du bâtiment hormis celles des toilettes pour un montant total de 24 720 €.

## **POINT 09 : CABANONS DE NOEL**

Monsieur le Maire souhaite interroger le Conseil Municipal sur le devenir des cabanons de Noël, actuellement stockés au hangar de Gérard OTT. Outre le fait qu'ils occupent un espace assez important que Monsieur Gérard OTT souhaite pouvoir récupérer, un administré de la commune a fait part de son intérêt pour ces cabanons.

Il est prêt, selon le cas, à récupérer l'ensemble des cabanons.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas vendre ces cabanons et souhaite trouver un endroit de stockage.

## **POINT 10 : PARTICIPATION CITOYENNE – SECURITE DANS LE VILLAGE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réunion publique d'information au sujet des cambriolages organisée par la Gendarmerie a connu un franc succès. Il s'agit à présent de savoir si notre commune souhaite mettre en place ce protocole 'participation citoyenne' avec la Gendarmerie et les services préfectoraux.

Monsieur le Maire propose de mettre en place ce protocole puisque plusieurs personnes se sont proposées pour tenir le rôle de référent de la commune en lien avec la Gendarmerie. Il faut également savoir que ce protocole peut être dénoncé à tout moment en cas de dysfonctionnement avéré.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable par 10 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions pour la mise en œuvre de ce protocole 'participation citoyenne' et autorise le Maire à signer tous les documents y afférent.

## **POINT 11 : INTERDICTION AUX POIDS LOURDS DE LA TRAVERSEE D'HABSHEIM**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la prise d'un arrêté municipal en date du 12 février 2019 par le Maire de la commune d'Habsheim interdisant la traversée de sa commune aux camions de plus de 7,5 tonnes. Il avait été convenu lors de la réunion du 30 août dernier d'étendre l'autorisation de transit à tous les poids lourds de plus de 7,5 Tonnes desservant des communes concernées dans un rayon de 10 km (Landser, Dietwiller, Geispitzen et les 2 Steinbrunn).

L'arrêté du 12 février pris par le Maire de la commune d'Habsheim ne reprend en aucun cas ces termes.

Le Conseil Municipal, demande à Monsieur le Maire de prendre contact avec Monsieur le Préfet du Haut-Rhin pour annuler cet arrêté.

## **POINT 12 : ENFOUISSEMENT DECHETS SUR LE SITE DE STOCAMINE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'une lettre de Monsieur HOME, Maire de Wittenheim, qui s'insurge contre la décision du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire d'enfouir définitivement sur le site de STOCAMINE à Wittelsheim, 42 000 tonnes de déchets ultimes soit 95 % de déchets stockés.

Monsieur HOME nous invite à rejoindre le combat politique contre cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de rejoindre la commune de Wittenheim dans ce combat contre le stockage définitif de ces déchets.

## **POINT 13 : RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **COMMISSION URBANISME – ANIMATION**

Une rencontre avec Monsieur CLADEN de ..... a eu lieu au sujet de l'inscription d'un article au sujet de la préservation de l'architecture des maisons alsaciennes existantes. L'entrevue a également permis de discuter du projet d'aménagement du caveau du presbytère.

La Commune de Dietwiller souhaite organiser avec les communes de SCHLIERBACH et LANDSER un Bal Folk à la salle des fêtes de notre commune le 22/06. Il convient donc de répondre à la commune de Dietwiller sur la participation de notre commune et la mise à disposition de notre salle des fêtes.

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT - COMMUNICATION**

L'opération Haut-Rhin propre a mobilisé environ 20 personnes. Si des déchets ont été ramassés sur les alentours de la commune, le centre village reste quand même très propre. L'AS Schlierbach a offert le pot de l'amitié au Club House, Merci à eux et à tous les participants.

### **COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS**

RUE DES MARECHAUX : Un plateau sera aménagé au carrefour de la rue des Seigneurs et des Maréchaux avec mise en place de siphons et une reprise des trottoirs pour permettre un arrondissement des angles au carrefour. Le trottoir sera d'une largeur de 1,40 m minimum avec mise en place d'un pavé de délimitation mais pas de bordures.

RUE DU KAEGY : Une réunion a eu lieu avec les riverains de la rue du Kaegy suite à la pétition contre le passage par la rue du Kaegy pour la desserte du projet de lotissement.

Le lotissement prévoit aujourd'hui une entrée par la rue du Kaegy et une entrée/sortie par la rue de Landser ainsi que la création d'un aménagement de sécurité rue de Landser.

La discussion pour l'entrée ou non par la rue du Kaegy est reportée à la séance prochaine.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 23H15.*

NOM	Prénom	Qualité	Signature	Observation
JUCHS	Bernard	Maire		
BRISSIEUX	Yann	Adjoint au Maire		
DEVEY	Annie	Adjointe au Maire		
LEHR	Claude	Adjoint au Maire		
CAPOZIO	Marie	Adjointe au Maire		
BUBENDORFF	Jean-Luc	Conseiller municipal		
FONT	Christine	Conseiller municipal		
GEORGES	Mathilde	Conseiller municipal		
GOETTELMANN	Sylvie	Conseiller municipal		
GUTHLIN	Daniel	Conseiller municipal		
KESSLER	Evelyne	Conseiller municipal		
OTT	Gérard	Conseiller municipal		
SCHERRER	Maurice	Conseiller municipal		
SEEL	Robert	Conseiller municipal		